



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 23 mai 2019

L'agence de l'eau Loire-Bretagne fait le bilan de son 10^e programme d'intervention pour l'eau et les milieux aquatiques

Le 10^e programme en quelques chiffres : de 2013 à 2018, **2,7 milliards d'euros** pour l'eau et la biodiversité et **7 500 actions** en moyenne par an ont été engagées pour leur préservation.

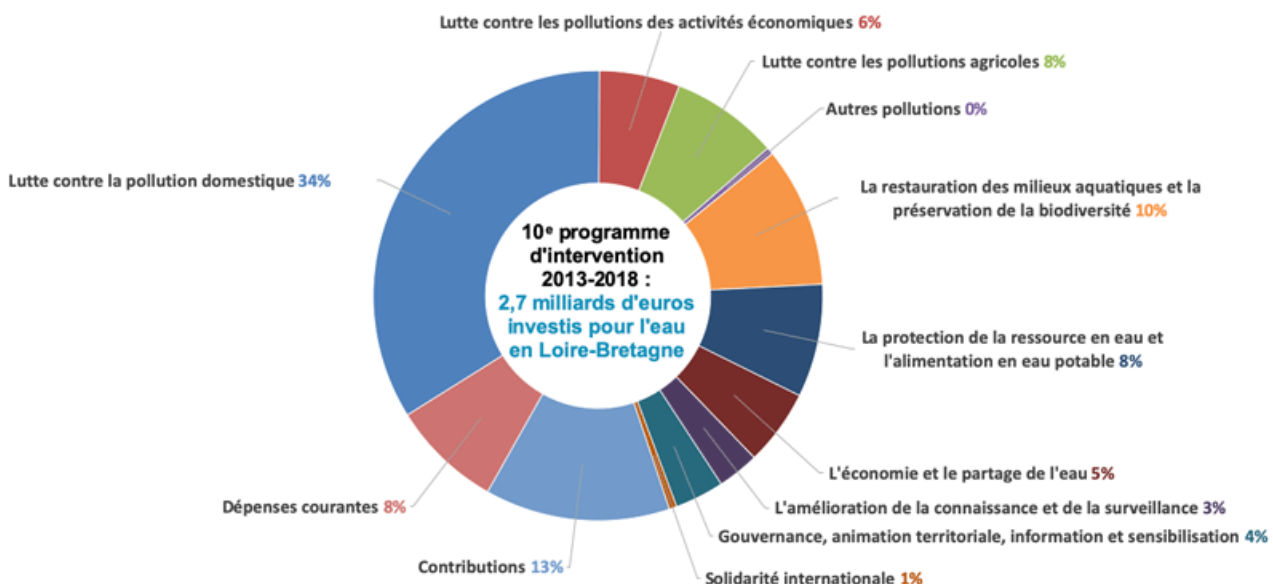
Un linéaire de rivières restaurées dépassant 10 800 km	930 systèmes d'assainissement prioritaires* ayant reçu une aide de l'agence <i>* assainissements ayant des impacts sur la qualité des eaux ou la préservation d'usages sensibles (baignade, conchyliculture et pêche à pied)</i>	Près de 2 millions* de personnes bénéficient de l'action internationale <i>* la quasi-totalité a eu un accès à l'eau potable * la moitié a eu accès à un assainissement amélioré</i>
27 900 hectares de zones humides protégées ou restaurées (dont plus de 4 500 hectares protégés par acquisition)	1 470 km de réseaux d'assainissement modernisés	35 actions exemplaires distinguées pour leur caractère ambitieux, les résultats obtenus afin de faire connaître et d'encourager l'ensemble des maîtres d'ouvrage
Plus de 1 200 ouvrages avec un rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau dont plus de 70% par arasement	165 captages prioritaires disposent d'un programme d'action	Une politique territoriale dynamique : 240 contrats territoriaux en cours et 51 Sage approuvés

Une forte dynamique des aides sur l'assainissement des collectivités. Plus de **40 % des aides** sont dévolues à la lutte contre la pollution domestique.

Plus de **210 millions d'euros** pour lutter contre les pollutions agricoles . Le 10^e programme est marqué par un soutien à l'agriculture durable, via notamment les aides à la conversion à l'agriculture biologique et des aides pour accompagner les changements de pratiques.

Enfin, près de **160 millions d'euros** d'aide ont été attribuées aux activités économiques dont l'industrie .

Répartition (en millions d'euros) des aides financières attribuées par domaines d'actions (de 2013 à 2018)



Au regard du 9^e programme, le 10^e programme a vu :

- une montée en puissance des aides en faveur de la restauration des rivières,
- un soutien renforcé à la conversion à l'agriculture biologique,
- un maintien des financements pour restaurer les équilibres entre ressources et besoins en eau.

Ce recentrage des aides est renforcé dans le 11^e programme.

Le 10^e programme de l'agence de l'eau a apporté une impulsion pour :

- une politique territoriale dynamique : plus de 80% du bassin est couvert par des contrats territoriaux,
- la continuité écologique des cours d'eau : elle est restaurée au droit de 1 263 ouvrages,
- le soutien à la conversion à l'agriculture biologique : plus de 106 millions mobilisés dans le cadre des programmes de développement rural régionaux - PDRR
- agir de façon ciblée sur une liste prioritaire de systèmes d'assainissement des collectivités ayant des impacts sur la qualité des eaux ou la préservation d'usages sensibles (baignade, conchyliculture et pêche à pied),
- répondre aux enjeux du littoral : assainissement des collectivités littorales et réduction des pollutions portuaires, protection des zones conchylicoles, restauration des sites de baignade ou de pêche à pied dégradés, et la lutte contre les marées vertes ou encore la préservation des grands marais littoraux.

Le 10^e programme a répondu aux priorités nationales et européennes pour l'eau :

- aider les collectivités à mettre en conformité leurs systèmes d'assainissement et notamment les réseaux d'assainissement avec la directive sur les eaux résiduaires urbaines,
- accompagner les politiques d'équipement et de solidarité avec les communes rurales,
- lutter contre les pollutions diffuses d'origine agricole,
- financer le déploiement du plan Ecophyto pour réduire l'usage, les risques et les impacts des produits phytosanitaires,
- restaurer les équilibres quantitatifs entre ressources et besoins en eau avec des économies d'eau et le financement de retenues de substitution conformément à l'instruction du Gouvernement de juin 2015,
- préserver les ressources pour l'alimentation en eau potable.

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 51 73 73
agence.eau-loire-bretagne.fr